



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse du carburant pour les professionnels de l'aide aux personnes âgées

Question écrite n° 45066

Texte de la question

M. Patrick Hetzel alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur les nouvelles difficultés liées à la hausse du carburant pour les professionnels de l'aide aux personnes âgées. En effet, au-delà de la crise structurelle qui touche les professionnels du domicile et des établissements pour personnes âgées, ceux-ci ont dû faire face à la gestion de la crise sanitaire sans que leur condition de travail ne se soient améliorées en sortie de crise. Les dépenses qui augmentent dans les établissements ne sont pas compensées par des hausses de budget et peuvent conduire ces établissements à faire des économies sur d'autres postes. Par ailleurs, les professionnels de l'aide à domicile ont des frais d'essence qui ont explosés alors qu'ils ne sont remboursés que via les frais kilométriques à des montants qui ne sont pas augmentés et bien insuffisants (0,35 euro/kilomètre). C'est donc à présent la hausse du carburant qui touche directement ces professionnels dont les salaires font partie des plus bas de la Nation. À ce stade, aucune réponse ciblée des pouvoirs publics n'a été apportée à cette problématique de fond qui touche au budget des professionnels et des structures. Tout le monde mesure combien la France a besoin de ces professionnels notamment en tant de crise car ce secteur de l'aide aux personnes âgées est source de cohésion sociale. M. le député souhaite donc savoir ce que l'État compte faire pour se saisir de cette question essentielle pour la profession.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45066

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mars 2022](#), page 2049

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)